

LA PREMIERE BRIQUE

Société par actions simplifiée au capital de 150.000 euros
Siège social : 7, Quai Maréchal Joffre – 69002 LYON
848 713 442 RCS LYON
(la « Société »)

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 30 JUIN 2025

[...]

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associée Unique, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président, sur proposition du Président de la Société, dans le cadre du respect de l'obligation prudentielle applicable à la Société en application de l'article 11 du règlement UE 2020/1503 du 07/10/2020 réglementant la profession des prestataires de services de financement participatif, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 2.119.016,33 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	2.119.016,33 euros
Au compte « Autres réserves » ainsi porté à 900.669 euros	750.000 euros
Le solde	1.369.016,33 euros
A titre de dividendes	1.369.016,33 euros
Soit environ 9,13 euros par action	

La mise en paiement des dividendes sera effectuée à compter de ce jour.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société sont ramenés à 1.065.669 euros.

Conformément à la loi, l'Associée Unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2023
1.227.620,44 euros

Exercice clos le 31 décembre 2022
838.117,65 euros

Exercice clos le 31 décembre 2021
76.852,78 euros


[...]

EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Le présent acte est signé électroniquement dans les conditions prévues par les articles 1366 et 1367 du Code civil, grâce à la plateforme DocuSign Protect & Sign (i) permettant la remise d'un exemplaire numérique de l'acte au signataire et (ii) garantissant que le présent acte est établi et conservé dans des

conditions de nature à en garantir l'intégrité et que la signature électronique utilisée consiste en l'usage d'un procédé fiable d'identification garantissant son lien avec l'acte auquel elle s'attache.

Le Président
Hugo BERTHE

DocuSigned by:
 Hugo BERTHE
9EDA37ECAD9A4FB...

LA PREMIERE BRIQUE
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 150 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 7 QUAI MARECHAL JOFFRE
69002 LYON
R.C.S. LYON 848 713 442

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31 décembre 2024

Monsieur le Président,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société *LA PREMIERE BRIQUE* relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes normés pour six exercices prévue à l'article L 823-12-1 du code de commerce. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, au contrôle des documents adressés à l'organe appelé à statuer sur les comptes, conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices prévue à l'article L 823-12-1 du code de commerce.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de la société.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'entreprise à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'entreprise ou de cesser son activité.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

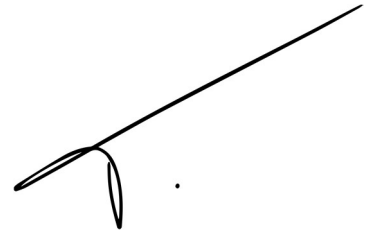
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Marseille, le 13 mai 2025
Le Commissaire aux comptes

A handwritten signature in black ink, consisting of a long, sweeping horizontal line that curves upwards at the end, with a small loop and a dot below it.

Thomas BELLEMIN-NOEL
Alpha LEONIS

Attestation

Attestation sans réserve

Conformément aux termes de notre lettre de mission en date du **31/10/2024**, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de LA PREMIERE BRIQUE relatifs à l'exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024, qui se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan : 4 663 793,11 €
- Chiffre d'affaires : 6 456 785,46 €
- Résultat net comptable : 2 119 016,33 €

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil national de l'ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation de comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à CALUIRE-ET-CUIRE le 09/05/2025.

Julien Larchet,
Expert-Comptable

Bilan



Bilan actif

		31/12/2024			31/12/2023
		Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, ...	504 009	194 474	309 535	175 282
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	4 880	4 880		299
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	34 679	6 682	27 997	6 240
	Installations techniques, matériel, ...				
	Autres immobilisations corporelles	77 017	20 955	56 062	36 735
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
	Participations				
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts	20 361		20 361	28 820	
Autres immobilisations financières					
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (II)		640 947	226 991	413 956	247 376
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières				
	En-cours de production				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	CRÉANCES				
	Créances clients et comptes rattachés	504 207	28 000	476 207	167 852
	Autres créances	2 949 666		2 949 666	1 969 363
	Capital souscrit appelé non versé				
	VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
	Actions propres				
	Autres titres et instruments de trésorerie				
	DISPONIBILITÉS	790 051		790 051	794 947
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	33 915		33 915	16 288	
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)		4 277 838	28 000	4 249 838	2 948 451
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)					
Primes de remboursement des obligations (V)					
Écarts de conversion actif (VI)					
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)		4 918 784	254 991	4 663 793	3 195 826

Bilan passif

		31/12/2024	31/12/2023
		Net	Net
CAPITAUX PROPRES	Capital	150 000	150 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Écarts de réévaluation		
	Écarts d'équivalence		
	RÉSERVES		
	Réserve légale	15 000	15 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Réserves indisponibles		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	150 669	
	Résultat de l'exercice	2 119 016	1 378 289
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)		2 434 685	1 543 290
AUTRES F.P.	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)			
PROV.	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	438 880	204 642
TOTAL PROVISIONS (II)		438 880	204 642
DETTES	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		3 849
	Emprunts et dettes financières diverses	837 989	635 026
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	332 340	215 855
	Dettes fiscales et sociales	615 110	512 512
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	4 788	80 654
	Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (III)		1 790 227	1 447 895
Écarts de conversion passif (IV)			
TOTAL PASSIF (I+I BIS+II+III+IV)		4 663 793	3 195 826

Compte de résultat



Compte de résultat

		31/12/2024	31/12/2023
		Net	Net
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises		
	Production vendue de biens		
	Production vendue de services	6 456 785	4 791 970
	MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	6 456 785	4 791 970
PRODUITS D'EXPLOITATION	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	28 500	69 133
	Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charges	154 845	3 336
	Autres produits	38	29 390
	TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	6 640 168	4 893 830
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation des stocks de marchandises		
	Achats de matière première et autres approvisionnements	606 168	
	Variation des stocks		
	Autres achats et charges externes	1 794 246	2 150 140
	Impôts, taxes, et versements assimilés	19 429	9 465
	Salaires et traitements	840 109	434 706
	Charges sociales	286 605	121 394
	Dotations aux amortissements et aux provisions	118 399	62 414
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements		
	Sur actif circulant : dotation aux provisions	28 000	82 021
	Pour risques et charges : dotations aux provisions	307 062	182 115
	Autres charges	13 863	1 387
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	4 013 883	3 043 642	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		2 626 285	1 850 187
QUOTES-PART DE RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FAITES EN COMMUN			
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			
PRODUITS FINANCIERS	De participations		
	D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	3 750	8 102
	Autres intérêts et produits assimilés	145 148	13 267
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)	148 898	21 370	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées	52 007	24 499
	Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (VI)	52 007	24 499	
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)		96 891	-3 130

		31/12/2024	31/12/2023
		Net	Net
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (I - II + III - IV + V - VI)		2 723 176	1 847 057
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	3 000	2 864
	Sur opérations en capital	724	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	3 724	2 864
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	60 341	1 923
	Sur opérations en capital	388	
	Dotations aux amortissements et aux provisions		22 527
	TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	60 729	24 450
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		-57 005	-21 586
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			
Impôts sur les bénéfices (X)		547 155	447 182
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		6 792 790	4 918 063
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		4 673 774	3 539 774
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		2 119 016	1 378 289

Annexes



Préambule

Introduction à l'annexe

L'exercice fiscal clos le **31/12/2024** a une durée de **12** mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **4 663 793,11 €**.

Le résultat net comptable est **un bénéfice** de **2 119 016,33 €**.

Les notes et tableaux communiqués ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Principes et méthodes comptables

Règlement comptable

Mention du règlement comptable

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022.
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

Liste des méthodes

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement obtenus, en vue de leurs utilisations envisagées.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
- le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées. Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Type d'immobilisation	Durée d'amortissement
Bâtiments, installations et agencements	
Bâtiments commerciaux	20 à 50 ans
Bureaux	25 ans
Agencements	10 ans
Mobilier	10 ans
Travaux	5 à 10 ans
Matériel et outillage	
Matériel	6,5 à 10 ans
Outillage	5 à 10 ans
Autres immobilisations corporelles	
Matériel de transport	5 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
Immobilisations incorporelles	
Logiciels	1 à 3 ans
Brevets	N/A
Autres	N/A

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

- Utilisation de la méthode d'évaluation par équivalence ;
- Information sur l'identification et le suivi, à chaque clôture, des titres de participation définis à l'article 39-1-5° du CGI pour lesquels la société a modifié l'option de comptabilisation des frais liés à l'acquisition.
- Utilisation de la dérogation pour l'évaluation des titres en cas de baisse anormale et momentanée.

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

Les créances et dettes en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la date de la facture.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont enregistrées à leur valeur nominale.

Cas des disponibilités en devise :

Les liquidités disponibles en devises sont converties en euros sur la base du dernier cours de change précédent la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion sont directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Changement de compte des charges directement liées à l'exercice de l'activité

Les charges comptabilisées dans les comptes 615601, 615602 et 62781 sont des frais qui permettent à La Première Brique d'exercer son activité.

Les charges de l'exercice 2024 ont été comptabilisées dans les comptes 6081, 6082 et 6082 pour entrer dans le calcul de la marge.

Postes du bilan et du compte de résultat

Informations relatives à l'actif

Mouvements des postes d'immobilisations

Rubriques	Valeur brute au début d'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Valeur brute à la clôture d'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de dévelo...				
Autres immobilisations incorporelles	271 335	237 554		508 889
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	8 850	25 830		34 679
Installations techniques, matériel e...				
Autres immobilisations corporelles	47 727	31 081	1 791	77 017
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Prêts	28 820		8 459	20 361
Autres immobilisations financières				

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice N-1

(B) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(C) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(D) Solde des comptes à la date de la plaquette

Amortissements et dépréciations

Rubriques	Valeur brute au début d'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Valeur brute à la clôture d'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de dévelo...				
Fonds commercial				
Autres	95 755	103 599		199 354
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	2 609	4 073		6 682
Installations techniques, matériel e...				
Autres	10 993	10 727	765	20 955
Immobilisations financières				
Participations				
Prêts				
Autres				

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent

(B) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(C) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

État des échéances à la clôture de l'exercice

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créances rattachées à des partici...				
Prêts	20 361	20 361		
Autres immo. financières				
Clients douteux	94 500	94 500		
Autres créances clients	409 707	409 707		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres org. soci...				
États et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices				
TVA	38 741	38 741		
Autres impôts				
Divers				
Groupes et associés	2 893 593	2 893 593		
Débiteurs divers	17 332	17 332		
Charges constatées d'avance	33 915	33 915		
TOTAL	3 508 148	3 508 148		
Prêts accordés en cours d'exercice	2 402 361			
Rembours. obtenus en cours d'exe...	2 381 999			
Prêts et avances consentis aux as...				

État des charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Montant	Commentaire
Charges constatées d'avance	33 915	
TOTAL	33 915	

Informations relatives au passif

Variation du capital

Capital social	Nombres d'actions ou parts sociales	Valeur nominale
Titres en début d'exercice	15 000	
Titres émis		
Titres remboursés ou annulés		
Titres en fin d'exercice	15 000	

Capitaux propres

Rubriques	Début d'exercice	Augmentation	Réduction	Affectation du résultat	Fin d'exercice
Capital	150 000				150 000
Fonds fiduciaires					
Primes liées au capital social					
Écarts de réévaluation					
Réserve légale	15 000				15 000
Autres réserves					
Capital souscrit non versé					
Report à nouveau créditeur				150 669	150 669
Report à nouveau débiteur					
Dividendes					
Résultat de l'exercice	1 378 289	2 119 016		-1 378 289	2 119 016
TOTAL	1 543 290	2 119 016		-1 227 620	2 434 685

Précisions sur les dettes

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes aux établissem...				
Emprunts et dettes financières div...				
Fournisseurs et comptes rattachés	332 340	332 340		
Personnel et comptes rattachés	77 416	77 416		
Sécurité Sociale et autres org. soci...	62 127	62 127		
États et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices	90 959	90 959		
TVA	138 952	138 952		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	245 656	245 656		
Dettes sur immobilisations et com...				
Groupe et associés	837 989	837 989		
Autres dettes	4 788	4 788		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	1 790 227	1 790 227		
Emprunts souscrits en cours d'exe...				
Emprunts remboursés en cours d'e...	3 849			
Montant des emprunts et dettes c...	-2 055 604			

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Afin d'être attractif auprès de nouveaux investisseurs, la société a recours à des apporteurs d'affaires pour lesquels un code de parrainage est généré. Lorsqu'un investissement est réalisé en utilisant un de ces codes parrainage, l'investisseur bénéficie d'un pourcentage d'intérêt supplémentaire à la charge de la société.

Bien que ce bonus ne soit versé qu'au remboursement final du projet, les intérêts supplémentaires courent sur toute la durée du projet (entre 12 et 24 mois en moyenne).

Au 31/12/2024, nous avons provisionné des intérêts courus pour un total de 438 880€ dont 131 818€ correspondent aux intérêts courus arrêtés au 31/12/2023 qui avaient été provisionnés au 31/12/2023 et qui n'ont pas été versés sur l'année 2024.

De manière analogique, nous avons calculé l'ensemble des intérêts courus à verser aux investisseurs des projets concernés au 31/12/2024, puis de se projeter à la date de remboursement finale afin de calculer une somme totale actualisée.

Informations relatives au compte de résultat

État des charges à payer et des produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant	Commentaire
TOTAL		

Charges à payer	Montant	Commentaire
Fournisseurs - Factures non parve...	204 742	
Personnel - Dettes provisionnées ...	30 673	
Personnel - Autres charges à payer	46 743	
Organismes sociaux - Charges so...	12 269	
Organismes sociaux - Autres char...	49 858	
État - Charges à payer	5 987	
TOTAL	350 272	

Fiscalité

Crédit d'impôts

Crédit d'impôts	Montant
Crédit d'impôt recherche	114 833
Autres crédits d'impôt	
TOTAL	114 833

Crédit d'Impôt Innovation (CII) :

A la clôture de l'exercice clos le 31/12/2024, la société LA PREMIERE BRIQUE bénéficie d'un Crédit d'Impôt Innovation d'un montant de 114 833 €.

Ce crédit d'impôt est relatif aux dépenses engagées pour le développement et l'utilisation de la plateforme de crowdfunding par LA PREMIERE BRIQUE pour l'exercice de son activité professionnelle.

Les dépenses éligibles ayant donné droit à ce crédit d'impôt se décomposent comme suit :

- Frais de personnel de techniciens de recherche qui sont directement et exclusivement affectés aux opérations de recherche et développement: 132 599 €
- Dépenses engagées auprès de prestataires pour la réalisation d'opérations de recherche et de développement: 302 236 €

Ce Crédit d'Impôt Innovation est imputé en intégralité sur le solde de l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice comptable 2024.

Informations complémentaires

Projets financés

En 2024, la société a financé 174 projets pour un total de 96 084 k€ de nominal (contre 73 074 k€ en 2023 et 34 959 k€ en 2022).

La durée moyenne des projets financés est de 19.11 mois (contre 16.36 mois en 2023 et 16.04 mois de 2022).

Le taux moyen annuel pondéré est de 11.72% (contre 11.15% en 2023 et 10.68% en 2022).

Vous trouverez ci-après un récapitulatif des projets en retard au 31/12/2024 :

- 2022 : 37 projets pour un total de 8 221 k€ de nominal et 1 599 k€ d'intérêts ;
- 2023 : 44 projets pour un total de 10 626 k€ de nominal et 1 711 k€ d'intérêts.

LA PREMIERE BRIQUE

Société par actions simplifiée au capital de 150.000 euros

Siège social : 7, Quai Maréchal Joffre – 69002 LYON

848 713 442 RCS LYON

Bilan



Bilan actif

		31/12/2024			31/12/2023
		Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, ...	504 009	194 474	309 535	175 282
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	4 880	4 880		299
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	34 679	6 682	27 997	6 240
	Installations techniques, matériel, ...				
	Autres immobilisations corporelles	77 017	20 955	56 062	36 735
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
	Participations				
	Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés					
Prêts	20 361		20 361	28 820	
Autres immobilisations financières					
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (II)		640 947	226 991	413 956	247 376
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières				
	En-cours de production				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	CRÉANCES				
	Créances clients et comptes rattachés	504 207	28 000	476 207	167 852
	Autres créances	2 949 666		2 949 666	1 969 363
	Capital souscrit appelé non versé				
	VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
	Actions propres				
	Autres titres et instruments de trésorerie				
DISPONIBILITÉS	790 051		790 051	794 947	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	33 915		33 915	16 288	
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)		4 277 838	28 000	4 249 838	2 948 451
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)					
Primes de remboursement des obligations (V)					
Écarts de conversion actif (VI)					
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)		4 918 784	254 991	4 663 793	3 195 826

Bilan passif

		31/12/2024	31/12/2023
		Net	Net
CAPITAUX PROPRES	Capital	150 000	150 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Écarts de réévaluation		
	Écarts d'équivalence		
	RÉSERVES		
	Réserve légale	15 000	15 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Réserves indisponibles		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	150 669	
	Résultat de l'exercice	2 119 016	1 378 289
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)		2 434 685	1 543 290
AUTRES F.P.	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)			
PROV.	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	438 880	204 642
TOTAL PROVISIONS (II)		438 880	204 642
DETTES	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		3 849
	Emprunts et dettes financières diverses	837 989	635 026
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	332 340	215 855
	Dettes fiscales et sociales	615 110	512 512
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	4 788	80 654
	Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (III)		1 790 227	1 447 895
Écarts de conversion passif (IV)			
TOTAL PASSIF (I+I BIS+II+III+IV)		4 663 793	3 195 826

Compte de résultat

Compte de résultat

		31/12/2024	31/12/2023
		Net	Net
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises		
	Production vendue de biens		
	Production vendue de services	6 456 785	4 791 970
	MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	6 456 785	4 791 970
PRODUITS D'EXPLOITATION	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	28 500	69 133
	Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charges	154 845	3 336
	Autres produits	38	29 390
	TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	6 640 168	4 893 830
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation des stocks de marchandises		
	Achats de matière première et autres approvisionnements	606 168	
	Variation des stocks		
	Autres achats et charges externes	1 794 246	2 150 140
	Impôts, taxes, et versements assimilés	19 429	9 465
	Salaires et traitements	840 109	434 706
	Charges sociales	286 605	121 394
	Dotations aux amortissements et aux provisions	118 399	62 414
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements		
	Sur actif circulant : dotation aux provisions	28 000	82 021
	Pour risques et charges : dotations aux provisions	307 062	182 115
	Autres charges	13 863	1 387
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	4 013 883	3 043 642	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		2 626 285	1 850 187
QUOTES-PART DE RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FAITES EN COMMUN			
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			
PRODUITS FINANCIERS	De participations		
	D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	3 750	8 102
	Autres intérêts et produits assimilés	145 148	13 267
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)	148 898	21 370	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées	52 007	24 499
	Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (VI)	52 007	24 499	
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)		96 891	-3 130

		31/12/2024	31/12/2023
		Net	Net
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (I - II + III - IV + V - VI)		2 723 176	1 847 057
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	3 000	2 864
	Sur opérations en capital	724	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	3 724	2 864
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	60 341	1 923
	Sur opérations en capital	388	
	Dotations aux amortissements et aux provisions		22 527
	TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	60 729	24 450
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		-57 005	-21 586
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			
Impôts sur les bénéfices (X)		547 155	447 182
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		6 792 790	4 918 063
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		4 673 774	3 539 774
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		2 119 016	1 378 289

Annexes



Préambule

Introduction à l'annexe

L'exercice fiscal clos le **31/12/2024** a une durée de **12** mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **4 663 793,11 €**.

Le résultat net comptable est **un bénéfice** de **2 119 016,33 €**.

Les notes et tableaux communiqués ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Principes et méthodes comptables

Règlement comptable

Mention du règlement comptable

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022.
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

Liste des méthodes

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement obtenus, en vue de leurs utilisations envisagées.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
 - des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
 - le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées.
- Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Type d'immobilisation	Durée d'amortissement
Bâtiments, installations et agencements	
Bâtiments commerciaux	20 à 50 ans
Bureaux	25 ans
Agencements	10 ans
Mobilier	10 ans
Travaux	5 à 10 ans
Matériel et outillage	
Matériel	6,5 à 10 ans
Outillage	5 à 10 ans
Autres immobilisations corporelles	
Matériel de transport	5 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
Immobilisations incorporelles	
Logiciels	1 à 3 ans
Brevets	N/A
Autres	N/A

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

- Utilisation de la méthode d'évaluation par équivalence ;
- Information sur l'identification et le suivi, à chaque clôture, des titres de participation définis à l'article 39-1-5° du CGI pour lesquels la société a modifié l'option de comptabilisation des frais liés à l'acquisition.
- Utilisation de la dérogation pour l'évaluation des titres en cas de baisse anormale et momentanée.

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

Les créances et dettes en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la date de la facture.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont enregistrées à leur valeur nominale.

Cas des disponibilités en devise :

Les liquidités disponibles en devises sont converties en euros sur la base du dernier cours de change précédent la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion sont directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Changement de compte des charges directement liées à l'exercice de l'activité

Les charges comptabilisées dans les comptes 615601, 615602 et 62781 sont des frais qui permettent à La Première Brique d'exercer son activité.

Les charges de l'exercice 2024 ont été comptabilisées dans les comptes 6081, 6082 et 6082 pour entrer dans le calcul de la marge.

Postes du bilan et du compte de résultat

Informations relatives à l'actif

Mouvements des postes d'immobilisations

Rubriques	Valeur brute au début d'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Valeur brute à la clôture d'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de dévelo...				
Autres immobilisations incorporelles	271 335	237 554		508 889
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	8 850	25 830		34 679
Installations techniques, matériel e...				
Autres immobilisations corporelles	47 727	31 081	1 791	77 017
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Prêts	28 820		8 459	20 361
Autres immobilisations financières				

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice N-1

(B) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(C) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(D) Solde des comptes à la date de la plaquette

Amortissements et dépréciations

Rubriques	Valeur brute au début d'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Valeur brute à la clôture d'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de dévelo...				
Fonds commercial				
Autres	95 755	103 599		199 354
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	2 609	4 073		6 682
Installations techniques, matériel e...				
Autres	10 993	10 727	765	20 955
Immobilisations financières				
Participations				
Prêts				
Autres				

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent

(B) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(C) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

État des échéances à la clôture de l'exercice

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créances rattachées à des partici...				
Prêts	20 361	20 361		
Autres immo. financières				
Clients douteux	94 500	94 500		
Autres créances clients	409 707	409 707		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres org. soci...				
États et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices				
TVA	38 741	38 741		
Autres impôts				
Divers				
Groupes et associés	2 893 593	2 893 593		
Débiteurs divers	17 332	17 332		
Charges constatées d'avance	33 915	33 915		
TOTAL	3 508 148	3 508 148		
Prêts accordés en cours d'exercice	2 402 361			
Rembours. obtenus en cours d'exe...	2 381 999			
Prêts et avances consentis aux as...				

État des charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Montant	Commentaire
Charges constatées d'avance	33 915	
TOTAL	33 915	

Informations relatives au passif

Variation du capital

Capital social	Nombres d'actions ou parts sociales	Valeur nominale
Titres en début d'exercice	15 000	
Titres émis		
Titres remboursés ou annulés		
Titres en fin d'exercice	15 000	

Capitaux propres

Rubriques	Début d'exercice	Augmentation	Réduction	Affectation du résultat	Fin d'exercice
Capital	150 000				150 000
Fonds fiduciaires					
Primes liées au capital social					
Écarts de réévaluation					
Réserve légale	15 000				15 000
Autres réserves					
Capital souscrit non versé					
Report à nouveau créditeur				150 669	150 669
Report à nouveau débiteur					
Dividendes					
Résultat de l'exercice	1 378 289	2 119 016		-1 378 289	2 119 016
TOTAL	1 543 290	2 119 016		-1 227 620	2 434 685

Précisions sur les dettes

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes aux établissem...				
Emprunts et dettes financières div...				
Fournisseurs et comptes rattachés	332 340	332 340		
Personnel et comptes rattachés	77 416	77 416		
Sécurité Sociale et autres org. soci...	62 127	62 127		
États et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices	90 959	90 959		
TVA	138 952	138 952		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	245 656	245 656		
Dettes sur immobilisations et com...				
Groupe et associés	837 989	837 989		
Autres dettes	4 788	4 788		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	1 790 227	1 790 227		
Emprunts souscrits en cours d'exe...				
Emprunts remboursés en cours d'e...	3 849			
Montant des emprunts et dettes c...	-2 055 604			

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Afin d'être attractif auprès de nouveaux investisseurs, la société a recours à des apporteurs d'affaires pour lesquels un code de parrainage est généré. Lorsqu'un investissement est réalisé en utilisant un de ces codes parrainage, l'investisseur bénéficie d'un pourcentage d'intérêt supplémentaire à la charge de la société.

Bien que ce bonus ne soit versé qu'au remboursement final du projet, les intérêts supplémentaires courent sur toute la durée du projet (entre 12 et 24 mois en moyenne).

Au 31/12/2024, nous avons provisionné des intérêts courus pour un total de 438 880€ dont 131 818€ correspondent aux intérêts courus arrêtés au 31/12/2023 qui avaient été provisionnés au 31/12/2023 et qui n'ont pas été versés sur l'année 2024.

De manière analogique, nous avons calculé l'ensemble des intérêts courus à verser aux investisseurs des projets concernés au 31/12/2024, puis de se projeter à la date de remboursement finale afin de calculer une somme totale actualisée.

Informations relatives au compte de résultat

État des charges à payer et des produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant	Commentaire
TOTAL		

Charges à payer	Montant	Commentaire
Fournisseurs - Factures non parve...	204 742	
Personnel - Dettes provisionnées ...	30 673	
Personnel - Autres charges à payer	46 743	
Organismes sociaux - Charges so...	12 269	
Organismes sociaux - Autres char...	49 858	
État - Charges à payer	5 987	
TOTAL	350 272	

Fiscalité

Crédit d'impôts

Crédit d'impôts	Montant
Crédit d'impôt recherche	114 833
Autres crédits d'impôt	
TOTAL	114 833

Crédit d'Impôt Innovation (CII) :

A la clôture de l'exercice clos le 31/12/2024, la société LA PREMIERE BRIQUE bénéficie d'un Crédit d'Impôt Innovation d'un montant de 114 833 €.

Ce crédit d'impôt est relatif aux dépenses engagées pour le développement et l'utilisation de la plateforme de crowdfunding par LA PREMIERE BRIQUE pour l'exercice de son activité professionnelle.

Les dépenses éligibles ayant donné droit à ce crédit d'impôt se décomposent comme suit :

- Frais de personnel de techniciens de recherche qui sont directement et exclusivement affectés aux opérations de recherche et développement: 132 599 €
- Dépenses engagées auprès de prestataires pour la réalisation d'opérations de recherche et de développement: 302 236 €

Ce Crédit d'Impôt Innovation est imputé en intégralité sur le solde de l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice comptable 2024.

Informations complémentaires

Projets financés

En 2024, la société a financé 174 projets pour un total de 96 084 k€ de nominal (contre 73 074 k€ en 2023 et 34 959 k€ en 2022).

La durée moyenne des projets financés est de 19.11 mois (contre 16.36 mois en 2023 et 16.04 mois de 2022).

Le taux moyen annuel pondéré est de 11.72% (contre 11.15% en 2023 et 10.68% en 2022).

Vous trouverez ci-après un récapitulatif des projets en retard au 31/12/2024 :

- 2022 : 37 projets pour un total de 8 221 k€ de nominal et 1 599 k€ d'intérêts ;
- 2023 : 44 projets pour un total de 10 626 k€ de nominal et 1 711 k€ d'intérêts.